

Vivere

LA
CONTRACEPTION
peut - elle être
ABORTIVE ?

”

Vivere

15, rue Principale Nord
Montcerf-Lytton (Québec)
Canada J0W 1N0
Tél. : (819) 664-4909
Télec. : (819) 771-1764

Oui, il est tragique de constater que la contraception peut fonctionner par avortement .

MÉTHODES HORMONALES

La minipilule d'aujourd'hui et toutes les méthodes hormonales (timbres, injections, implants) contiennent des doses tellement réduites d'hormone qu'elles n'empêchent pas toujours l'ovulation. Elles altèrent alors la paroi de l'utérus afin d'empêcher autant de spermatozoïdes que possible de pénétrer et d'empêcher tout enfant conçu par les spermatozoïdes qui auront pu pénétrer de s'implanter (s'accrocher) dans l'utérus (avortement).

On a dû diminuer considérablement les doses d'hormones lorsqu'il est devenu évident que celles ci sont liées à un risque important de cancer du sein .

Pour leur part, les nouvelles formulations comportent un risque accru significatif

d'accident cérébro -vasculaire, d'embolie, d'anévrisme, d'infarctus et de thrombose , souvent fatals.

PILULE DU LENDEMAIN (« CONTRACEPTION D'URGENCE »)

La pilule du lendemain fonctionne souvent, elle aussi, par avortement. Elle consiste en une dose d'hormone soixante fois plus forte que celle des contraceptifs hormonaux courants.

STÉRILET

Le stérilet fonctionne uniquement par avortement. Son mécanisme consiste en la provocation d'infections et la production d'anticorps qui détruisent tout enfant conçu et l'expulsent de l'utérus.

Les références pour les affirmations ci-dessus se trouvent: dans notre livret « Tout ce que vous avez le droit de

savoir concernant la
contraception »